



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Montant des pensions

Question écrite n° 47333

Texte de la question

M. Roland Blum attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le régime fiscal des retraites. En effet, le Gouvernement a décidé, en ce qui concerne les retraites, d'augmenter d'un point la CSG et de 0,2 point les cotisations maladie, au lieu de 1,2 point les cotisations maladie ; mais, contrairement aux salaires, l'augmentation de la CSG n'est pas absorbée par la cotisation maladie et, de ce fait, les retraites se retrouvent avec une double augmentation. Il lui demande sa position et les aménagements qu'il compte faire sur ce point.

Données clés

Auteur : [M. Blum Roland](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47333

Rubrique : Retraites : generalites

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 1997, page 182